

CITÉ ÉDUCATIVE

Impulsé par le Gouvernement, le programme interministériel des Cités éducatives est déployé sur le département des Bouches-du-Rhône depuis septembre 2019. Il vise à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et institutions œuvrant dans les quartiers prioritaires autour de la réussite scolaire au sens large du terme tout au long du parcours des enfants dès la petite enfance et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Le programme des Cités éducatives s'inscrit dans une histoire : celle des Politiques Éducatives Locales, celle du Contrat de Ville et celle de l'engagement des acteurs associatifs qui en sont le cœur. Aussi, les politiques déjà mises en place sur ces territoires (renouvellement urbain, solidarités et stratégie pauvreté, emploi-formation professionnelle) bénéficieront d'un cadre de coordination territoriale renforcée. C'est l'essence même du label d'excellence des Cités éducatives : apporter des moyens supplémentaires et de nouveaux modes de coordination au plus près des besoins locaux, sur tous les projets qui peuvent contribuer à la réussite éducative.

Labellisée le 6 septembre 2021 la Cité éducative de Miramas couvre 19 écoles, 3 collèges (Miramaris, La Carraire et Albert Camus), 2 lycées (Les Alpilles et Jean Cocteau) et le campus Fontlongue. La candidature de la ville de Miramas est articulée autour des trois axes nationaux que sont :

- conforter le rôle de l'école
- promouvoir la continuité éducative
- ouvrir le champ des possibles.

Mais c'est le plan d'actions proposé à l'issue des premières concertations du mois de mai qui restera notre feuille de route tout au long du développement du programme et dans sa pérennisation avec un fil rouge : Faire cité.

 <https://youtu.be/ZQaFM3KmKHg>



En savoir plus

Olivia GAUTHIER

Chargée de projet opérationnel pour la cité éducative

Pôle enfance jeunesse éducation culture

Courriel : o.gauthier@mairie-miramas.fr

Téléphone : 06 98 75 25 62